La Messagerie d'Ézanville

n° 34 / janv. 2024

Installation d'une station biométrique pour passeports et CNI | Vidéoprotection | Programme activités séniors | Bornes de recharge véhicules électriques

Monsieur le Maire et son équipe ont tenu à être aux côtés de la famille de Kendy, jeune Ezanvillois tragiquement décédé le 4 décembre dernier, lors de la marche blanche organisée le 15 décembre.

Chères Ézanvilloises, chers Ézanvillois,

Les fêtes de fin d'année sont terminées et maintenant il revient le temps de reprendre le travail et l'année 2024 va être riche en lancement de travaux.

Mais ce que je retiendrais de ce mois de décembre, c'est malheureusement la disparition de Kendy. Quand on œuvre et que l'on travaille pour être maire d'une commune, on ne pense pas à ce qu'une telle tragédie arrive sur sa commune. Dans la presse ou au travers des médias, on peut lire ou entendre trop fréquemment ce type de drame… mais je n'aurais jamais pensé que cela pouvait se produire à Ézanville. Une marche blanche à Ézanville et une cérémonie se sont tenues en l'église d'Écouen pour rendre hommage à Kendy, aujourd'hui nous nous devons de soutenir sa maman, sa famille tous les prochains mois.

Ma Directrice de la communication a rédigé un article que vous allez découvrir à l'intérieur de cette messagerie, relatant le bon petit jeune qu'il était.

Nous allons donc commencer une nouvelle année avec le lancement de beaucoup de travaux et dans mes prochains éditos je pourrai développer et vous pourrez découvrir le détail des plannings de notre Maison de Santé, de l'avancement de la ZAC, du Pôle Gare, du centre culturel et d'autres projets mûrement réfléchis.

J'annonçais le mois dernier notre rendez-vous avec le sous-préfet et les représentants du collectif des abattoirs. Échanges très constructifs en présence de la Directrice de la DDPP et du Directeur de la DRIEAT. Cette réunion a été suivie par une seconde avec les gérants des abattoirs et des engagements ont été pris de leur part afin d'apporter des solutions à toutes ses nuisances. Affaire à suivre !

Suite aux différentes réunions de quartiers (Fraternité / Colbert, Ourcq, construction rue de la gare) des nouveaux points vont être faits en début d'année par rapport à ce qui a été mis en place. Concernant la rue du chemin vert, une prochaine réunion est prévue afin de rapporter le résultat de l'enquête faite auprès des riverains.

Attention aux gros travaux rue de la gare et principalement le tronçon entre la place de la libération et le bas de la rue de Marne. Une communication va être faite dans les prochaines semaines pour une fermeture provisoire de 2/3 semaines du 08 au 26 avril (période de vacances scolaires) afin de réaliser des travaux d'assainissements nécessaire aux travaux du parking de la gare. L'accès au parking sera assuré mais avec certaines modifications. Les rotations du bus de la RATP 269 et la ligne TRANSDEV 1517 seront assurées mais avec une modification de circuit. Le ramassage des ordures ménagères sera bien entendu maintenu.

Je rappelle que tous nos projets avancent et en début d'année, je serai en mesure d'organiser des réunions publiques sur les différents projets de notre ville.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ainsi qu'à tous vos proches, nos vœux les plus chaleureux pour 2024.

Très belle année à vous

Avec tout mon dévouement,

Éric BATTAGLIA

Le Maire vous reçoit - Sans rendez-vous à la Maison Citoyenne, 12 rue Paul Fort : jeudi 11 et 25 janvier de 10 h à 12 h et sur rendez-vous, en mairie, au 01 39 35 44 85 ou secretariat.mairie@ezanville.fr

ADMINISTRATIF

Passeports et cartes d'identité : la Mairie se dote d'une station biométrique

La collectivité enrichit son offre de service pour mieux répondre aux attentes des usagers.

Pour réaliser les démarches relatives au passeport et/ou carte d'identité, il vous faudra :

1 - prendre rendez-vous obligatoirement auprès de l'accueil de la mairie ou par téléphone au 01 39 35 44 80
Il est fortement recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne accessible via www.ants.gouv.fr ou FranceConnect.

2 - Il vous faudra renseigner certains éléments concernant votre identité et celle de vos parents.
Vous recevez par mail un récapitulatif de pré-demande, qu'il faudra imprimer, sur lequel figure le numéro de votre pré-demande et un QR code qui seront nécessaire pour finaliser votre demande en mairie.
La liste des documents à fournir est disponible auprès de l'accueil de la mairie ou sur le site de la ville.

3 - Il conviendra ensuite de vous rendre à la mairie pour finaliser la demande avec les documents justificatifs (originaux et photocopies).
La mairie récupérera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos documents justificatifs et recueillera vos empreintes.

4 - Vous recevez un message par SMS vous informant de la mise à disposition de votre titre d'identité dans la mairie où vous avez effectué votre demande (en l'occurrence en mairie d'Ézanville). Le retrait se fera sans rendez-vous.

À NOTER

- Déposez votre demande de carte nationale d'identité ou de passeport pour vos prochaines vacances dès à présent.
- N'attendez pas la dernière minute, vos vacances peuvent être compromises ! Attention : avant de réserver vos séjours, pensez à vérifier la date de validité de votre passeport. La plupart des pays exigent que ce dernier soit valable 6 mois après la date de retour. Pour plus d'information, vous pouvez consulter les conditions d'entrées et sorties du territoire de votre destination sur le site du ministère des affaires étrangères.
- Le passeport est un document de circulation. Il est délivré par l'État français. Il peut aussi faire office de justificatif d'identité au même titre que la carte d'identité nationale.
- La détention d'une carte d'identité n'est pas obligatoire. Elle est délivrée à toute personne qui en fait la demande à condition de pouvoir prouver sa nationalité française.
- Il n'y a aucune condition d'âge pour être titulaire d'une CNI.
- La durée de validité de la nouvelle carte d'identité format "carte bancaire" sera de dix ans, et non plus de quinze ans, pour respecter le règlement européen.

Service Etat-civil - 01 39 35 44 80 – etatcivil@ezanville.fr

SÉCURITÉ

Vidéoprotection : un outil au service de la sécurité des citoyens et du cadre de vie

Pionnière en matière de mutualisation sur la vidéoprotection en France, l'Agglomération Plaine Vallée avec qui la Ville partage la compétence de la Sécurité, place la vidéoprotection au cœur de sa stratégie de sécurité publique pour mieux garantir la tranquillité de ses habitants.

De la prévention au flagrant délit : les usages multiples de la vidéoprotection

Outil de lutte préventive contre l'insécurité et la délinquance, la vidéoprotection poursuit trois missions essentielles : protéger, alerter, secourir. Si la vidéoprotection ne peut pas tout, elle n'en demeure pas moins un formidable outil de dissuasion et de lutte contre les délits. Rien que sur le 1er semestre 2023, ce sont plus de 800 extractions d'images qui ont été réquisitionnées et traitées par les autorités judiciaires pour aider à la résolution d'enquête.

Dans les coulisses du Centre de Supervision Urbain intercommunal (CSUi)

Tous les jours, 30 opérateurs se relaient 24h/24h afin d'assurer la surveillance des espaces publics. Chaque opérateur est équipé d'un ordinateur et d'un écran qui lui permet de scruter en détail l'ensemble des images filmées par les caméras, également diffusées sur le mur d'images de 24m².

Le partenariat au cœur du dispositif

Les caméras sont réparties sur des sites déterminés au préalable par les autorités territoriales et les maires, en concertation avec acteurs de la sécurité et les équipes du CSUi. Installées à proximité de gares, établissements scolaires, commerces ou sur des axes routiers stratégiques, l'emplacement des caméras

de vidéoprotection répond à des problématiques spécifiques.
Chaque commune dispose également de caméras nomades qui peuvent être déplacées au gré des problématiques de sécurité ponctuelles. À Ézanville, elles sont au nombre de 2.
Le CSUi est en liaison directe avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), la Police nationale, les Polices municipales et la Gendarmerie. Les opérateurs sont en capacité de leur transmettre les images des caméras facilitant une réponse rapide, coordonnée et adaptée à l'ampleur de l'incident. Ils peuvent également maintenir avec les équipes de terrain une communication radio et téléphonique constante pour appuyer leurs interventions.
Le CSUi intervient également auprès de la Croix-Rouge. Été comme hiver, les opérateurs signalent à l'association d'aide humanitaire, la présence de personnes en situation de détresse sociale sur la voie publique, afin de leur porter assistance.

Une technologie de pointe pour renforcer le système de vidéoprotection

Depuis 2021, Plaine Vallée investit dans le renouvellement de son parc de caméras, la modernisation du CSUi et la construction d'un réseau de fibre sécurisé. Ces investissements s'élèvent à 13 millions d'euros pour la période 2021-2023.
Plaine Vallée a renforcé la base opérationnelle du CSUi, véritable centre névralgique du système de vidéoprotection, en fusionnant, en janvier 2023, les deux centres présents sur le territoire.
Depuis l'été 2021, les caméras de l'ensemble des 212 points d'implantation ont ainsi été remplacées au profit de nouveaux équipements plus performants. Au 31 décembre 2023, ce sont au total 396 points d'implantation qui auront été déployés sur 16 communes dont 23 sur Ézanville, soit plus de 2000 caméras. En effet, un point d'implantation accueille plusieurs caméras, constituées a minima d'une caméra manipulable par les opérateurs, et d'une caméra panoramique.
L'ensemble des caméras seront reliées d'ici fin 2023 par un réseau de 350 km de fibre optique entièrement dédié et sécurisé.

Un usage strictement encadré par la loi

Afin de protéger la vie privée des habitantes et des habitants, le système de vidéoprotection est soumis à de nombreuses dispositions légales et réglementaires.
Celles-ci régissent notamment les emplacements, leur signalement et obligent au masquage automatique des parties privatives situées dans leur champ de vision.
Les images enregistrées par les caméras ne sont conservées que pendant 14 jours, hormis pour les procédures judiciaires en cours. Passé ce délai, les images sont automatiquement détruites.

LA POLICE MUNICIPALE DÉSORMAIS ARMÉE

Déjà équipés depuis plusieurs années d'armes intermédiaires telles que le pistolet à impulsion électrique, nos policiers municipaux sont désormais dotés d'armes létales de type Pistolet Semi-Automatique.
L'évolution de la délinquance, sur le territoire national en général, nécessitait une adaptation des moyens mis à disposition de nos policiers municipaux. Ce changement crucial a nécessité une période de formation diplômante, bien que les agents aient déjà porté l'arme au ceinturon durant leurs carrières et suivi des formations liées aux maniements et à l'utilisation d'armes de catégorie B1.
Cette nouvelle dotation permettra à nos policiers municipaux de mieux se protéger et de mieux protéger la population.

SENIORS

Programme séniors 2024 : des ateliers, des sorties et des spectacles !

Découvrez le programme du 1er trimestre concocté par le CCAS pour nos aînés. Des propositions variées et une nouveauté : les après-midi dansants au complexe de la Prairie.

Ateliers

Plusieurs ateliers sont proposés. Largement plébiscités l'année dernière, les ateliers informatique et équilibre en mouvement sont renouvelés. Deux nouveaux ateliers viennent compléter l'offre : un atelier réservé aux nouveaux retraités afin de leur prodiguer des conseils pour bien vivre leur nouvelle vie, et un atelier sécurité routière pour continuer de conduire en toute sécurité et préserver sa mobilité.

Sorties

Deux escapades culturelles sont prévues dans l'Oise. La 1ère vous fera découvrir le musée de la nacre, l'Abbatiale et la cave Banvin tandis que la seconde vous emmènera au château de Montataire et à la maison de la Pierre du sud de l'Oise.

Spectacles

Le CCAS vous invite à vous régaler tout en vous divertissant à l'occasion du déjeuner-spectacle interactif au cabaret « Oh ! César Paris ! ». Une expérience aussi originale qu'inoubliable. Vous aurez également le loisir d'écouter la douce voix d'Isabelle Boulay en concert au casino d'Enghien-les-bains.

Les après-midi dansant au complexe de la Prairie

Nouveau

C'est la grande nouveauté de l'année : la mise en place d'après-midi dansants au complexe de la Prairie. Les séniors auront l'occasion de se retrouver pour danser et prendre un petit goûter offert par la Ville tous les 1er jeudis du mois, tous les 2 mois.

Permanences ACEPE : bilan de cette 1ère année

Depuis le 1er janvier 2023, la Ville bénéficie d'une **permanence Accueil Conseil Écoute Parents Enfants (ACEPE)**, par le biais de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée et l'association Sauvegarde du Val d'Oise. Organisées les jeudis de 9 h à 12 h à la Maison Citoyenne, ces permanences anonymes et gratuites sont assurées par des spécialistes de l'enfance et de l'adolescence et ont pour objectif principal d'intervenir de manière préventive face aux risques de dégradation des liens familiaux.
Un an après la mise en place de cette permanence, le bilan se révèle positif puisque 15 familles ont pu bénéficier de ce service. Au cours de l'année ce ne sont pas moins de 13 entretiens avec enfants, 8 entretiens avec adultes et 16 entretiens familiaux qui ont été effectués. La majorité des familles sont orientées par le CCAS et le service jeunesse de la Ville ou encore par la psychologue scolaire de secteur. Les problématiques sont diverses, que ce soient des conflits intrafamiliaux, une confusion des places et des rôles de chacun, une rivalité fraternelle, un passage à l'acte auto et hétéro-agressifs, des troubles du comportement au sein de la sphère scolaire ou encore une problématique d'attachement.
Si rencontrez des difficultés relationnelles avec vos enfants, n'hésitez pas à prendre rendez-vous gratuitement avec la psychologue en charge de la permanence à la Maison citoyenne (12 rue Paul Fort) en contactant le CCAS au 01 39 35 44 97.

TRAVAUX

Installation des bornes de recharge pour véhicules électriques

Vous les avez certainement déjà aperçues sur les places de stationnement rue Gallicher et rue de la Mairie. Les deux bornes de recharges pour véhicules électriques Volti seront très prochainement en fonction.

Lancé officiellement fin 2023 par le Syndicat d'Énergie du Val d'Oise (SDEVO), le projet Volti a pour objectif la création d'un réseau valdoisien de bornes de recharges sur tout le territoire.
Avec l'arrêt de construction des véhicules thermiques programmé par l'Europe en 2035, et déjà anticipé par certains constructeurs, le déploiement de l'électrique est fortement accéléré.

Un projet soutenu par le Département

Localement le projet Volti est soutenu par le Département qui souhaite accompagner l'essor des véhicules électriques qui gagnent du terrain dans nos villes et nos campagnes. Un développement qui passe par l'augmentation du nombre de points de recharge, insuffisant aujourd'hui, sur l'ensemble du territoire.
Avant que le projet ne voie le jour, quelques communes ou communauté de communes avaient déjà engagé l'aménagement de station de recharge, mais sans cohérence territoriale et fonctionnelle. Forts de ce constat, le SDEVO, en coordination avec le service compétent du Conseil Départemental, a engagé une étude d'implantation des IRVE, portant sur l'ensemble du territoire du Val d'Oise, soit sur 184 communes. Cette étude prenait

aussi en compte le parc de véhicules électriques et son augmentation prévisible jusqu'en 2030, l'évolution technologique des véhicules notamment dans les puissances de charge, la disponibilité de la puissance électrique (avec ENEDIS et la SICAE-VS). Les résultats de cette étude ont mis à jour et permis d'identifier les besoins du territoire et ont abouti au lancement du projet porté par SDEVO qui est également le maître d'ouvrage.

Le projet prévoit l'installation de 160 bornes dans 95 communes du département entre 2023 et 2026, dont deux déjà installées à Ézanville

Pour y parvenir, les élus du Département ont voté une enveloppe de 1,3 million d'euros dans le cadre du Fonds Val d'Oise territoires d'aide aux communes, en faveur du SDEVO qui sera chargé du déploiement du nouveau dispositif départemental et assurera également la maintenance de l'ensemble du dispositif. Des subventions de la part de la Région et du programme Advenir sont également allouées.

130 communes ont transféré au SDEVO leur compétence pour l'installation puis la gestion des bornes sur leur territoire.

Concernant leur répartition, les bornes seront installées en priorité dans les communes ayant de nombreux logements faiblement équipés en places de parking privatives. Les bornes à recharge très rapide seront positionnées le long des axes routiers majeurs (A15, RN184 notamment).

Les lieux touristiques gérés par le Département tels que le château d'Auvers-sur-Oise, l'abbaye de Royaumont ou encore les départs de randonnées pédestres ou à vélo (Chérence, Vétheuil...) seront également équipés.

À RETENIR

- *Des bornes modernes et un service simple d'accès*
- *Des bornes accessibles 7j/7 et 24h/24.*
- *Diverses puissances de charge disponibles : 150 bornes à charge rapide soit 2x22 kWh de courant alternatif dont 2 à Ézanville et une dizaine de bornes à charge très rapide soit 60 kWh.*
- *Des modalités de paiement souples : le paiement peut s'effectuer avec un badge d'abonné Volti, une application ou par carte bancaire directement sur la borne*
- *Des tarifs abordables : à partir de 0,35 €/kWh (ou 0,40 €/kWh pour les non-abonnés) pour les bornes 22 kW et 0,70 €/kWh (ou 0,80 €/kWh) pour les bornes 60 kW.*

CONCOURS VILLES ET VILLAGES FLEURIS : ÉZANVILLE REMPORTE LE PRIX D'EXCELLENCE ET PRIX DE L'ENFANCE

Vendredi 8 décembre, la Ville a reçu 2 récompenses à l'occasion de la remise des prix du concours départemental des Villes et villages fleuris à l'Hôtel du Département à Cergy.

En plus du prix d'excellence qui récompense notamment l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie, la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics et la protection de l'environnement, la Ville a reçu le prix de l'Enfance.

Le jury a beaucoup apprécié le récent réaménagement de la cour de l'école Pierre et Marie s'inspirant des cours Oasis Curie (potager, espace lecture, plantation d'arbres, déminéralisation...).

Suite à l'obtention de ces 2 prix, la Ville d'Ézanville sera donc visitée par le jury régional en 2024, en vue de l'obtention de sa première fleur !

Bravo aux agents de la Ville et particulièrement au service Espace public et Espaces verts !

À la rencontre du service communication

Ce mois-ci, nous vous proposons de faire découvrir qui se cache derrière la communication de la Ville.

Pouvez-vous vous présenter ?
Je m'appelle Ève Pavesi, j'ai 38 ans et je suis responsable du service communication.

Depuis quand travaillez-vous au sein de la mairie d'Ézanville ?
J'ai été embauchée par la mairie en septembre 2010, ce qui fait un peu plus de 13 ans. Dans un premier temps, j'ai également géré le service Fêtes et cérémonies en plus du service communication. Suite au développement de l'événementiel à Ézanville, un service à part entière a été créé, ce qui m'a permis de me consacrer exclusivement au service communication.

Quelle est votre formation ?
Après un baccalauréat Littéraire option cinéma-audiovisuel, puis une licence d'anglais et information-communication, j'ai intégré une école de journalisme à Paris, l'ISCPA.

Pourquoi avoir choisi la Ville d'Ézanville ?
J'ai grandi à Écouen jusqu'à mes 12 ans, puis j'y suis revenue à mes 20 ans. Je suis familière des lieux, des associations, de la population. Cela facilite les démarches dans mon métier et m'aide dans mes missions quotidiennes. Cela me fait également plaisir de servir une ville chère à mon cœur.

Pouvez-vous présenter votre service ?
Le service communication ne compte qu'un seul agent. Il a pour but d'assurer la diffusion de l'information du service public (fonctionnement de l'administration municipale, renseignements pratiques, budget et vie municipale), de l'actualité de la commune, de l'urbanisme, de la vie associative, sociale, culturelle et sportive, au travers de plusieurs outils. Son rôle est également de promouvoir la collectivité, ses événements et ses projets.
C'est un service qui entretient des relations avec tous les autres services municipaux, les partenaires et les médias, en assurant la coordination et la mise en œuvre des actions et projets de communication. Enfin, le service assure la communication interne de la Ville.

Quelles sont vos missions au quotidien ?
Chaque jour, je diffuse et/ou relaie les informations municipales, associatives ou locales sur les différents supports électroniques dont dispose la Ville, à savoir le site internet www.ezanville.fr, la page Facebook « Ville d'Ézanville » ainsi que les panneaux électroniques d'informations. Je me charge également d'élaborer des supports de communication tels que des affiches, des flyers ou des communiqués de presse lorsque cela est nécessaire. Lors des manifestations organisées par la Ville ou à l'occasion de réalisations par les services municipaux, je me rends sur place pour effectuer un reportage photo que je publie sur Facebook. Toutes ces informations et photos sont également reprises dans la revue municipale de 20 pages que je prépare chaque mois.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre métier ?
J'ai toujours aimé lire les journaux et plus précisément les informations locales. Adolescente, je ne manquais jamais la revue municipale de la ville où je résidais et je me procurais toujours celle de la ville où je séjournais en vacances (ce que je fais toujours d'ailleurs). C'est donc un vrai plaisir de pouvoir être aujourd'hui à l'origine de la revue municipale de la Ville d'Ézanville. J'aime beaucoup le contact avec les différents partenaires de la Ville ainsi que les différents services afin de mettre en valeur leurs actions ou leurs initiatives locales.

Quels sont les projets de votre service ?
La refonte du site internet de la Ville avec une ergonomie moderne et une meilleure lisibilité sur les smartphones est mon prochain challenge !

PORTRAIT

Hommage à Kendy

Kendy, jeune Ezanvillois de 15 ans, est décédé tragiquement le 4 décembre dernier. Les animateurs du service Jeunesse et ses amis ont tenu à lui rendre un hommage.

Kendy Weson est né en Guyane française le 28 mars 2008. Il est arrivé en France métropolitaine en 2010, à l'âge de 2 ans, avec sa mère et son frère. Après avoir vécu à Montmorency, Kendy, sa maman, son frère, et sa petite sœur, emménagent à Ézanville en 2016 alors qu'il a 8 ans. À l'époque, il intègre une classe de CE2 au sein de l'école Paul Fort. Gentil et « rigolo », il se fait rapidement de nombreux amis. Il est également très apprécié des animateurs de la Ville qui le retrouvent à l'occasion de la pause méridienne et le soir à l'étude. Ils se souviennent de ce « bon p'tit gars », bien éduqué et toujours prêt à rendre service. Comme beaucoup de jeunes de son quartier, il fréquente également le service Jeunesse et Familles. Sa maturité et son empathie, acquises de par les aléas de son enfance, impressionnent les animateurs. Il tient le rôle de grand frère auprès des plus petits, toujours prêt à se rendre disponible pour les autres et à intervenir face aux injustices. Il participe même à l'aide aux devoirs organisée au service Jeunesse pour les plus jeunes. À la maison, il prend soin de sa maman, Rose-Marie, de sa petite sœur, Rose-Kelly et de son frère handicapé, Gary. Il incarnait l'homme de la famille.

Passionné de foot et de basket, Kendy a vécu une période difficile en 2010, lorsqu'il

s'est fracturé ses deux jambes. Mais malgré cela, il a su rester optimiste et courageux. Il a propagé sa joie vivre au sein du centre de rééducation où il était soigné, et est même devenu une source de motivation pour les autres blessés.

Après l'école Paul Fort, il poursuit son cursus scolaire au collège Aimé Césaire à Ézanville, où il obtient brillamment le Brevet avec mention, puis le lycée George Sand de Domont. Jusqu'à l'année dernière, il était dans la classe de ses meilleurs copains, Samuel et Sémi. Avec eux, il aimait jouer au foot ou au basket au city parc à côté du service Jeunesse, ou juste refaire le monde assis tranquillement sur un banc. La maman de Samuel, qui les conduisait régulièrement au cinéma, se souvient d'un ado souriant, toujours très poli. Comme ce jour où elle lui propose de l'emmener en vacances avec eux et qu'à peine monté dans la voiture, il lui avait formulé ses plus chaleureux remerciements à l'occasion d'un discours qu'il avait spécialement préparé. Elle se souvient également de la soudaine passion de son fils pour la cuisine depuis qu'il avait vu Kendy préparer le repas chez lui pour sa famille. Qu'il s'agisse de la maman de Samuel ou de celle de Sémi, toutes appréciaient les valeurs morales de Kendy et se sentaient sereines et heureuses au sujet des fréquentations de leurs fils.

L'année prochaine, Kendy aurait dû participer aux chantiers citoyens organisés par le service Jeunesse. Il attendait patiemment ses 16 ans pour intégrer cette opération qui lui aurait permis, en échange de quelques travaux, de partir en vacances avec ses amis...

> ***Sa maturité et son empathie, acquises de par les aléas de son enfance, impressionnaient les animateurs.***

ENVIRONNEMENT

Donnez une seconde vie à vos textiles, apportez-les en bornes

Chaque année, 820 000 tonnes de textiles et chaussures sont mises sur le marché en France à destination des ménages, soit plus de 12 kg par an et par habitant. L'État a fixé comme objectif d'en récupérer 50 % en vue de leur recyclage d'ici 2025.

p. 16

Une fois usagés, ces déchets textiles pourraient être réemployés ou réutilisés s'ils sont en bon état ou recyclés s'ils sont abîmés. Mais chaque année, 6 kg de textiles et chaussures par habitant finissent dans le bac d'ordures ménagères ou dans les encombrants, alors qu'ils pourraient être valorisés.

Quelques conseils pour vous faciliter le tri :

- Tous les textiles, qu'ils soient **en bon état, usés ou abîmés** peuvent être déposés
- Triez vos affaires en veillant à donner du linge propre et sec

Les articles humides risquent de contaminer tous les autres et de générer de la moisissure, rendant leur valorisation impossible

- Placez vos textiles, vêtements, chaussures, linge de maison, maroquinerie dans un sac bien fermé
- Privilégiez un sac d'une contenance de 30 litres environ qui glissera facilement dans la trappe du conteneur
- Liez vos chaussures par paire pour éviter qu'elles ne se séparent. Mais sachez qu'une seule chaussure en bon état a aussi droit à une seconde vie !
- Ne déposez pas votre sac à l'extérieur au pied du conteneur si celui-ci est déjà rempli. Il risquerait d'être souillé et son contenu inexploitable.

Bon à savoir : les coussins, oreillers et couettes doivent être déposés à la déchèterie dans la benne des meubles pour être envoyés sur une filière spécifique de valorisation.

À Ézanville 7 nouvelles bornes TLC vont être implantées au premier trimestre 2024. Il existe forcément une borne de collecte près de chez vous repérable grâce au logo ou sur la cartographie : https://refashion.fr/citoyen/fr

Vous pouvez également surfer sur les tendances de l'upcycling ou de la réparation si vos vêtements sont abîmés. Avec le Bonus réparation, bénéficiez de réductions pour faire réparer vos vêtements et chaussures chez des réparateurs labellisés Refashion.

Réparer, c'est faire durer et c'est bon pour votre porte-monnaie !

Pour trouver son réparateur, c'est ici : https://www.media-kit.org/reparateurs-refashion/

> *Il n'y a pas que les vide-dressings, friperies, Vinted et autres brocantes qui vous offrent une solution pour faire du vide dans vos armoires !*

COLLECTE DES SAPINS

Après les fêtes, il est temps de dire au revoir à son sapin naturel et de lui offrir une seconde vie en le présentant à la collecte des déchets végétaux du mois de janvier, le **lundi 22 janvier** à Ézanville. Les sapins de Noël ainsi collectés seront recyclés et non plus incinérés. Ils seront broyés, défibrés puis transformés en un compost rempli de fertilisants, notamment l'azote, qui permettra d'enrichir la terre sur laquelle il sera épandu.

4 points de dépôt seront également installés au sein de la commune :

- Place Elluin Devillers
- Rue des Silos à grains (près de l'aire de jeux)
- Entrée du quartier de la Justice, allée Auguste Renoir
- Entrée du quartier des Bourguignons (placette près du rond-point de la Briqueterie)

CHANGEMENT DE RYTHME POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

De décembre à mars, la collecte a lieu une fois par mois : soit le lundi 22 janvier, lundi 26 février et lundi 25 mars. Les bacs sont à sortir la veille au soir.

L'ESSENTIEL

Inscriptions scolaires 2024/2025

La prochaine rentrée scolaire s'organise et les inscriptions sont ouvertes à partir du 15 janvier 2024.
• Inscriptions maternelles : du 15 janvier au 23 février
• Inscriptions élémentaires : du 18 mars au 26 avril

Où ?
À la Maison de l'Enfance
6 bis Grande Rue
Service Éducation
8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h
01 39 35 44 10 - scolaire@ezanville.fr

Démarches
1. Prendre rendez-vous auprès du service Éducation
2. Se munir du dossier famille complété (à retirer à la Maison de l'Enfance ou à télécharger sur le site de la ville et sur l'Espace Famille)
3. À l'issue du rendez-vous une fiche d'inscription scolaire vous sera remise, celle-ci est à présenter à la direction de l'école pour l'admission définitive

Rejoignez Les Amis et Anciens Élèves d'Ézanville (AAEE)

Après avoir organisé dernièrement différentes sorties : West Side Story le 4 novembre puis le Cabaret "Les enfants terribles " le 3 décembre, l'AAEE tiendra son Assemblée Générale le dimanche 4 février 2024, au Complexe de la prairie, avec repas et animation, au cours de laquelle leurs différents projets pour 2024 seront évoqués. Rejoignez-les, un accueil chaleureux vous sera réservé.
Contactez la présidente, Danièle Glotin au 06 10 49 10 82.

Prévenir les intoxications au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique incolore, inodore et non irritant. Sa présence résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant au gaz, à l'essence, au fioul, à l'éthanol ou encore au bois et au charbon. Les premiers symptômes sont : maux de tête, nausées, vertiges et troubles visuels. À l'occasion de la saison hivernale, et dans un contexte d'augmentation des coûts de l'énergie, le risque d'intoxication au CO pourrait s'accroître en raison notamment du recours à des moyens de chauffage alternatifs ou vétustes. Il est donc nécessaire de rappeler les bons gestes pour éviter les intoxications :
- Avant l'hiver, et toute l'année, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez à une bonne aération et ventilation du logement, ainsi qu'à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, barbecue...
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Pour en savoir plus : https://www.iledefrance.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone-1

Nouveaux conseillers municipaux

M. Jacques Détis remplace M. Philippe Belleuf au sein du groupe majoritaire. Mme Brigitte Royer remplace Mme Paule Schaaff au sein du groupe d'opposition « Ézanville ensemble ».

Commercants

ANJEL VTC, service de Voiture de transport avec chauffeur (VTC) vient d'être créé sur la commune. Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le 07 68 28 479 5.
Mme Carolyne LESEUL, Géomètre-Expert, a pris sa retraite.

LE CARNET

NOVEMBRE 2023

Mariage
Firat DEMIROGLU et Mélodie KAVAK.

Décès
Gladis MONNET.

DÉCEMBRE 2023

Mariages
Yali SHARON et Aude PEPINSTER.

Décès
Ida FORTE.

La messagerie d'Ézanville
Mensuel d'informations municipales
Hôtel de Ville // 01 39 35 44 80
Directeur de la publication // Éric Battaglia
Rédaction // Ève Pavesi
Conception-réalisation // RDVA // 01 39 90 10 00
Impression // STIP // 01 39 91 91 73
Dépôt légal // à parution
ISSN : 1292-3729

Tribunes d'expression des groupes politiques

C'est avec une émotion partagée par tous nos concitoyens que nous adressons nos condoléances à la famille de Kendy, assassiné lâchement à 15 ans. Comme le souhaite la famille, nous serons disponibles et appellerons à participer à toute initiative de recueillement répondant à cet acte aussi cruel que révoltant.
Ce drame nous concerne tous, interpelle tous les acteurs de la prévention, de la médiation, de l'animation et la collaboration des villes de nos territoires.
Lors du CM du 30/11, notre groupe Ézanville Ensemble a acté avec regret la démission de Paule Schaaff après 22 ans de présence au service des Ezanvillois, dans l'opposition de gauche aux majorités et aux maires successifs de notre commune.
Suivant notre charte, nos élus s'engagent à habiter et vivre à Ézanville par respect pour nos électeurs. Quittant Ézanville, Paule Schaaff a logiquement quitté ses fonctions. Sa déclaration sur son vécu, son expérience d'élue et ses observations sur la mandature de M Battaglia sont à consulter (page FB).
C'est Brigitte Royer qui, suivant l'ordre de notre liste, sera désormais en responsabilité.
Profitant de ce CM, nous avons relayé une motion de l'association « Bouffémont Palestine » demandant aux maires du Val d'Oise de prendre position pour donner plus de poids à la diplomatie Française afin d'obtenir d'urgence un cessez-le feu, la levée du siège de Gaza, de prévenir un génocide ainsi que l'arrêt des violences en Cisjordanie et pour travailler à une solution politique de paix (cf motion sur notre page FB).
Nous espérons que ces fêtes de fin d'année ont été pour tous l'occasion de moments heureux et souhaitons pour 2024 que chacun puisse profiter d'un monde de paix et de tranquillité, des moyens d'une santé préservée et d'espoir en une société plus juste et plus fraternelle.
C'est dans cet esprit que nous vous donnons rendez-vous le 26/1pour participer à une réunion conviviale avec nos élus.es (détails de l'invitation sur notre page FB).

Pierre Leduc, Paule Schaaff et Alain Lambret
Ézanville ensemble

Nos meilleurs vœux pour 2024 !

En cette période de début d'année nous tenions à vous présenter nos bons vœux pour cette nouvelle année.

2024 va être riche en émotions avec les Jeux Olympiques à Paris dont nous espérons qu'ils créent une émulation et des projets stimulants à l'échelle de notre commune ; pour nos scolaires, nos aînés, nos associations, etc.

2024 sera également, nous la soutenons, la continuité du projet de réhabilitation de la ZAC « Castorama-BUT ». Nous aimerions qu'une communication grand public soit plus visible de la part de la mairie sur ce projet majeur pour notre territoire.

Enfin, 2024, doit être une année de gestion financière qui permette d'engager de beaux projets en équipements publics dans le cadre d'un investissement pluriannuel. Notre ville de 10 000 habitants est sous dotée en équipements publics. Il faut y remédier rapidement. Trop de retard a été pris.

Nous continuons à nous mobiliser pour vous et à vous en rendre compte régulièrement.

Ézanville c'est vous !
Sébastien Zriem, Nadia Gosmant, Sylviane Sinay, Émilie Gimeno

A l'occasion de cette nouvelle année, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux avec une pensée toute particulière pour la famille de Kendy, ses proches et ses amis.

Les projets de construction (suite)

Le projet d'atelier de boulangerie et de son point de vente est en train de sortir de terre à la lisière de la Zac du Val d'Ezanville.
Il est situé sur un terrain de 4433 m2 qui n'est pas une friche commerciale ou artisanale, mais un espace naturel.
Il s'agira d'une construction d'une surface 1370 m2 et d'une hauteur de 9m, soit environ un tiers de la parcelle, hors voierie et parkings.
Cette parcelle dont les accès seront communs à ceux de la Zac, devra voir ses surfaces comptabilisées en espaces naturels et les surfaces construites mises au débit des obligations qui pèseront sur la commune.
La loi « climat et résilience » du 22 août 2021 a posé le principe de la reconnaissance de l'artificialisation des sols comme un problème environnemental et fixé un objectif de Zéro artificialisation nette. Elle s'impose à toutes les villes et collectivités territoriales.
L'artificialisation consiste en l'obligation de compenser les espaces naturels artificialisés, c'est à dire utilisés pour des constructions, parkings, voieries.
Les objectifs de réduction de l'artificialisation des sols doivent donc être intégrés dans les documents d'urbanisme. Les nôtres sont, semble-t-il, en cours de révision. Nous les attendons avec impatience.
Qu'en sera-t-il du respect de ces nouvelles règles ?
Qu'on ne nous dise pas, comme pour le futur centre culturel municipal, qu'il n'est pas besoin d'appliquer les normes de construction de la RT2020 et que celles de la RT2012 suffiraient !
Nous espérons que l'année 2024 sera une année de concertation pour l'élaboration des nombreux projets d'urbanisme à venir pour notre commune afin de préserver son caractère villageois et ses ressources environnementales.

Yves Kerscaven et Christine Leroux
Un avenir pour Ézanville

RETOUR SUR

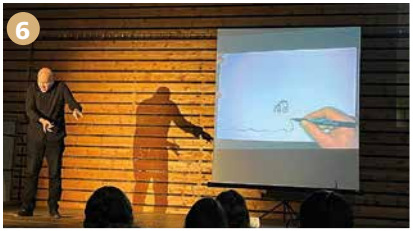

1. **4 décembre :** distribution des cartes cadeaux offertes par la Ville aux élèves élémentaires.
2. **6 décembre :** distribution des coffrets de Noël offerts aux séniors
3. **8-9-10 décembre :** marché Noël.
4. **13 décembre :** sortie séniors aux illuminations de Paris.
5. **14 décembre :** spectacle offert par la Ville aux assistantes maternelles.
6. **16 décembre :** spectacle des contes illustrés dans le cadre du Festival du conte en Val d'Oise
7. **16 décembre :** spectacle de Noël à la résidence Les Cèdres avec l'Ecole de Musique et de Danse de l'Escale, l'école maternelle J. Piaget de Domont et la chorale Ah Choeur Joie.